



## Préorientation

### Objectif :

La préorientation est un outil à usage des Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) pour détermination de l'orientation professionnelle des travailleurs handicapés.

Le parcours de préorientation vise à favoriser, chez la personne accueillie, l'émergence d'un projet socioprofessionnel en adéquation avec ses souhaits, sa situation familiale et sociale, ses capacités intellectuelles et gestuelles et sa situation de handicap.

Détentrice d'un bilan transmis en fin de séjour, la CDAPH se trouve ainsi éclairée pour la suite des décisions qu'elle va devoir prendre au bénéfice de la personne.

### Public :

La préorientation est ouverte à toute personne reconnue «travailleur handicapé» par la MDPH.

Aucun niveau scolaire de base n'est donc demandé (seule est exigée une maîtrise minimale de la lecture et de l'écriture) et hormis :

- les handicaps sensoriels ou nécessitant l'assistance d'une tierce personne
- les contre-indications habituelles à la vie en collectivité (maladies mentales non stabilisées, troubles comportementaux, éthylisme chronique, toxicomanie),

toutes les catégories de handicaps sont admises.

Les propositions faites à la CDAPH sont du domaine :

- de la formation
- de l'emploi (milieu ordinaire ou protégé)
- de l'accompagnement vers des structures médico-sociales
- du soin



### L'équipe interdisciplinaire :

Assistant social  
Infirmiers  
Formateurs  
Médecins  
Responsable insertion  
Responsable des projets de formation  
Secrétaire

Durée du parcours :  
variable de 8 à 12 semaines  
au maximum

# ORGANISATION - CONTENU - DEROULEMENT

## L'encadrement :

L'action de préorientation nécessite une approche globale de la personne handicapée.

Accueillies par groupes de vingt, les personnes sont, tout au long de leur séjour, accompagnées par une équipe interdisciplinaire.

La structure de préorientation bénéficie par ailleurs de la proximité du Centre de Rééducation Professionnelle. En effet, son équipe pédagogique et ses installations techniques sont largement sollicitées en parallèle avec les entreprises pour des essais ou des stages en situation professionnelle (essais techniques, stages de découverte ou enquêtes).

L'action se déroule en différentes phases repérées de la manière suivante :

## Phase d'accueil :

première semaine

Permettre à la personne accueillie de se familiariser avec la structure et ses membres  
Favoriser son intégration dans le groupe et dans la démarche proposée

## Phase d'information :

deuxième à cinquième semaine

Accompagner la personne accueillie dans la clarification de ses ressources et contraintes afin de susciter chez elle des hypothèses de projet

## Phase de vérification et d'appropriation :

à partir de la sixième semaine

Vérifier avec la personne accueillie les hypothèses et construire avec lui un projet de réinsertion socioprofessionnelle

Valider la proposition d'orientation

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le  
CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE - CITE DE CLAIRVIVRE  
24160 SALAGNAC  
Tél. : 05.53.62.23.24 - Fax : 08.05.63.90.63  
Email : [crp.contact@epd-clairvivre.org](mailto:crp.contact@epd-clairvivre.org)  
Site : [www.crp-clairvivre.fr](http://www.crp-clairvivre.fr)

